

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HOERDT

1 rue de la Tour
67720 HOERDT

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

SEANCE DU 31 MARS 2025 A 18 H 30

Date de la convocation : 17 mars 2025 – transmise par voie électronique

Membres présents : 11

Membres excusés : 6

Membres absents : 0

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Président,

Membres présents :

Pour le Conseil Municipal :

Madame la Vice-Présidente, Nadia STOLL,

Mesdames Sylvia ECKERT, Christiane WOLFHUGEL, Mélanie LALLEMAND, Christiane SAEMANN.

Monsieur Mathieu TAESCH.

Pour les personnes extérieures :

Mesdames Béatrice DERLAND, Andrée FRITZ, Catherine MISCHLER.

Monsieur Antoine JUND.

Membres absents excusés :

Mesdames Caroline OFFERLE, Christine KLEINMANN, Caroline MAECHLING, Martine PIRON, Sarah ERNEWEIN.

Monsieur Charles BRANDT.

Secrétaire de séance : Madame Catherine MISCHLER

CA/2025/013 : CONVENTION AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BISCHWILLER

Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver la conclusion de la convention de partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de Bischwiller concernant la fourniture de colis alimentaires par l'épicerie sociale pour les habitants de Hoerdtd.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré,

APPROUVE la conclusion de la convention de partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de Bischwiller, le montant du panier pour l'année 2025 devra nous être communiqué le plus rapidement possible,

AUTORISE Monsieur le Président à la signer,

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2025.

Adopté à l'unanimité.

Publié le 2 avril 2025

Transmis à la Préfecture le 09/04/25

Pour extrait conforme,
Hoerdtd, le 2 avril 2025

La secrétaire de séance,
Catherine MISCHLER

Catherine Mischler



Le Président,
Denis RIEDINGER

Denis Riedinger

Accusé de réception en préfecture
067-266700749-20250331-CA-2025-013-DE
Date de télétransmission : 09/04/2025
Date de réception préfecture : 09/04/2025